



ÉPREUVES DE PARA-ATHLÉTISME – NATIONAUX DE LA LÉGION 2024

## Précisions & Informations techniques

**Groupe d'âge** : 14, 15 et 16 ans (U17 selon les règles et règlements du *World Para Athletics* [WPA]).

**Admissibilité** : Tous les athlètes doivent être membres d'Athlétisme Canada et présenter une déficience les rendant admissibles à participer aux épreuves de para-athlétisme.

**Épreuves** – 100 m, 400 m, et lancer du poids tant pour les athlètes en position debout qu'assise.

**Classification** : Pour cette première édition de para-athlétisme aux Championnats nationaux d'athlétisme pour jeunes de la Légion, une classification ne sera pas requise. Toutes les épreuves se dérouleront en regroupant les athlètes selon leur déficience dans les groupes ci-après; les gagnants de chaque épreuve seront déterminés par les meilleures performances :

- Athlétisme – Course en fauteuil roulant
- Athlétisme – Course en position debout
- Lancer – Position assise
- Lancer – Position debout

Les accessoires de lancers et les poids seront conformes aux règlements du *WPA* établis pour les athlètes U17, règlements que l'on peut retrouver à l'Appendice 1.